

Chalette

Magazine municipal / n°75 / Juillet 2016



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr



Des travaux durant tout l'été
P.4



Retour sur les inondations
P.8-9



VIVE LES CONGÉS PAYÉS

1936/2016

80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU FRONT POPULAIRE



DANGER POUR LA SANTÉ !

L'Agence régionale de santé a proposé un projet de Groupement hospitalier de territoire centré sur le CHRO (Centre hospitalier régional d'Orléans), avec toutes les conséquences que cela comporte : crédits et moyens humains gérés sur ce site. C'est donc **une perte d'autonomie de gestion pour le CHAM (Centre hospitalier de l'agglomération montargoise)**.

À terme, le risque est d'aggraver une désertification des soins hospitaliers dans l'est du Loiret : ceux d'un niveau important seront effectués à Orléans tandis que les autres hôpitaux se videront de leurs spécialités. **C'est donc la mort programmée des soins de proximité !**

Notre commune est à plus d'une heure dix du CHRO ; je laisse imaginer aux Chalettois le risque encouru en cas de nécessité d'intervention spécifique urgente !

Une fois de plus, c'est la population la

plus fragilisée qui sera impactée en raison, entre autres, des déplacements à effectuer.

Où est l'égalité d'accès aux soins ?

Si l'on veut conserver des soins de proximité de qualité, il faut exiger que le CHAM devienne le Groupement hospitalier de territoire de l'est du département. Dans d'autres départements, il existe plusieurs groupements hospitaliers : pourquoi pas dans le nôtre ?

J'invite les Chalettois à défendre leurs droits à UNE SANTÉ POUR TOUS en signant la pétition mise en ligne sur « Change.org » ou à l'accueil de la mairie sur le document papier.

Il y va de notre avenir à tous !

Franck Demaumont,
Maire de Chalette-sur-Loing



Franck Demaumont à la manifestation contre la Loi El Khomri le 28 juin dernier

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Soutien du Conseil municipal au personnel de la Poste dans ses missions de service public

P4 – On en parle

Des travaux durant tout l'été

P5 – L'invité du mois

Marc Moreau, quarante années au service des enfants

P6 – Vivre ensemble

Essai réussi pour la première ligne de Car à pattes

P7 – Agenda 21

Potagers familiaux, une expérience qui s'enracine

P8 -9 – Dossier

Retour sur les inondations avec Christian Berthier

P10 – Du côté de la radio

A la découverte des musiques du monde

P11 – Arts et culture

Coups de cœur de la médiathèque – été 2016

P12 – Arts et culture

Nouvelle saison culturelle au Hangar

P13 – Sports et loisirs

En ce début d'été, nous avons rencontré Mamoudou Bassoum, maire-adjoint à l'enfance et à la jeunesse.

P14 – Libre expression

P15 – Sports et loisirs

Spectacle de haut vol sur la piste BMX de Chalette

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
 Directeur de la communication : B. Ballu
 Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,
 B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
 Mise en pages et impression :
 Orient Express 01 40 64 44 10



Soutien du Conseil municipal au personnel de la Poste dans leur mission de service public.

Lors de la réunion du Conseil municipal du 27 juin qui a approuvé le compte administratif 2015, celui du Restaurant sur le Lac et diverses délibérations portant sur des demandes de subventions auprès du Département et de la Région, le maire a souhaité suspendre la séance afin de donner la parole aux représentants de l'intersyndicale de la Poste, en grève depuis plusieurs jours.

Dans la lecture d'une brève déclaration, Éric Blanchet de la CGT et Gilles Bertat de la CFDT ont présenté les raisons de la grève du personnel de la « plateforme courrier » située à Chalette en rappelant que « la Direction de la Poste a décidé d'effectuer une nouvelle réorganisation couvrant l'ensemble du personnel fonctionnaire et salarié des sites de Chalette, Montargis, Beaune-la-Rolande, Ferrières-en-Gâtinais, Château-Renard et Saint-Hilaire-les-Andrésis, générant des suppressions d'emploi et aggravant de façon conséquente les conditions de travail des agents (suppression prévue de 10,5 postes de travail, coupure méridienne de 45 minutes imposée et décomptée du temps de travail qui remplace celle existant auparavant de 20 minutes non décomptée du temps de travail, entre autres). »

Face au refus de la Direction de la Poste de prendre en considération ces revendications, la situation est bloquée, d'où « l'absence de service rendu aux usagers », ce que les syndicalistes ont regretté.

À l'issue de cette intervention et à la demande du maire, les élus se sont prononcés pour réaffirmer



Les salariés de la Poste le 28 juin

leur l'attachement aux missions de service public et d'intérêt général, et ont exprimé leur soutien à la démarche du personnel de la Plateforme de préparation et de distribution du courrier de la Poste de Chalette qui vise à assurer la pérennité d'un service public de qualité.

Autre vœu voté lors de cette réunion, celui portant sur la reconnaissance officielle par l'État des massacres commis par l'armée française et de nombreuses milices coloniales, composées de civils d'origine européenne, le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata en Algérie, dont voici

les principaux termes :

« Le Conseil municipal émet le vœu que le Président de la République, M. François Hollande, et l'État français reconnaissent officiellement les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, et ouvrent toutes les archives relatives à ces terribles événements. Il soutient l'instauration d'un lieu du souvenir à Paris à la mémoire de celles et ceux qui furent assassinés, comme ce fut le cas en 2001 pour le lieu de mémoire des victimes du 17 octobre 1961. »

B. Ballu

(L'intégralité des délibérations et vœux se trouve sur le site Internet de la Ville)



Cyril Bonnin présentant un vœu pour la reconnaissance par l'Etat français des massacres de Sétif, le 8 mai 1945, en Algérie



Les représentants de l'intersyndicale de la Poste remettant une motion au maire de Chalette

On en parle...

Des travaux durant tout l'été

Dans nos écoles.

Durant cette période estivale, la Ville entend poursuivre son plan de rénovation des écoles. Outre le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier de Vésines, les écoles de la Pontonnerie bénéficieront d'un investissement de 37 000 euros pour la modernisation des systèmes informatiques ; la cour de l'école maternelle sera rénovée pour un montant de 58 000 euros et durant les vacances d'automne, il sera procédé au changement des menuiseries (fenêtres, pour 101 000 euros). Quant à l'école élémentaire du Lancy, il est prévu des travaux de couverture pour un montant de 6 800 euros.

Les courts de tennis rénovés.

Durant trois semaines, la société bordelaise « Tennis Jean Becker » a procédé à la réfection complète des courts de tennis couverts situés à proximité de la piscine. Ce chantier consistait à remplacer les anciens tapis par la pose d'une nouvelle surface en caoutchouc recouverte d'une résine.

Il est à parier que ces nouveaux courts, d'un bleu horizon, feront le bonheur des sportifs adeptes de la balle jaune.

Coût des travaux : 4 300 euros.



Les nouveaux courts de tennis

La salle polyvalente de la Maison des associations sera repeinte pour un coût de 7 600 euros.

La rénovation complète de la rue Gustave-Nourry et de la place de la Commune de Paris : le grand chantier de l'été.

Ce programme, attendu par les habitants et commerçants du quartier, a fait l'objet de plusieurs réunions et est maintenant en cours de réalisation. Pour la Ville, avec ce chantier il s'agit d'amorcer le renouvellement urbain de Vésines afin de revitaliser l'activité commerciale du quartier. Rappelons la nature des travaux, à savoir :

- le renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable,
- l'enfouissement des lignes de téléphone et d'électricité et la remise à neuf de l'éclairage public,
- la réfection complète de la rue en double sens de 5,5 mètres de large et la création de trottoirs au niveau de la route permettant ainsi une

plus grande mobilité des personnes en situation de handicap, - l'aménagement complet de la place de la Commune de Paris comprenant le déplacement vers son extrémité du monument à la mémoire des victimes des déportations et de la Résistance.

Coût de ce chantier cofinancé par la Ville et l'Agglomération montargoise : 363 000 euros.

Attention !

Durant ces travaux, la rue Gustave-Nourry sera fermée à la circulation des véhicules. Des chemins piétonniers seront aménagés pour permettre l'accès aux commerces.



Perspective de la future rue Gustave-Nourry

La rue Laplace enfin rénovée.

Sans réseaux souterrains pour l'écoulement des eaux usées, ni trottoir, la rénovation de la rue Laplace était attendue par les riverains depuis de nombreuses décennies. Ce sera fait d'ici quelques jours puisque les travaux ont commencé courant mai pour s'achever en juillet.

Le programme consiste en la réalisation des VRD (voirie et réseaux divers), une réfection complète de la surface ainsi que la création de « dos d'âne » aux entrées et d'un plateau en son milieu afin de limiter la vitesse des véhicules à 30 km/h (coût : 168 000 euros).



Le chantier rue Laplace

Marc Moreau, quarante années au service des enfants

Le 5 juillet dernier a été une journée particulière pour Marc Moreau, directeur de l'école élémentaire de la Pontonnerie, celle d'un au revoir à son école et à « ses enfants ». À la veille de sa retraite, nous avons recueilli ses impressions et tenter de dresser un bref portrait de cet homme pour qui l'enseignement a été une véritable vocation.



Originaire du Gâtinais, Marc Moreau a toujours étudié et travaillé sur ses terres natales. Après avoir réussi le concours d'entrée à l'École normale d'Orléans, il débutera sa carrière en 1976 à Orléans où il restera 13 ans. En 1990, il arrive dans le Gâtinais où il effectuera pendant un an deux mi-temps, un à l'école de Vésines et un autre à celle de Corbeilles. L'année d'après, il intégrera l'école de la Pontonnerie, école dans laquelle il terminera sa carrière.



Marc Moreau lors de sa dernière remise des prix à ses élèves



Réception en l'honneur de Marc Moreau, Françoise Delmote et de Barbara Le Mein

Enseigner : le rêve de Marc Moreau depuis sa plus tendre enfance. Après quarante années au sein de l'Éducation nationale, ce rêve est grandement accompli ! Quarante années d'enseignement, ce sont près de mille enfants qui ont usé leur fond de culotte sur les bancs de sa classe. Mille enfants qui ont peuplé sa vie, à qui il a consacré tant d'heures ; des heures de soutien scolaire, d'accompagnement individuel, souvent au moment du déjeuner ou après la classe. Parmi eux, des élèves en difficulté sociale qu'il a fallu écouter pour comprendre et tenter de résoudre leurs problèmes familiaux, parfois minimes, parfois majeurs. Mille enfants parmi lesquels des écoliers qui maîtrisaient peu ou pas du tout la langue française mais pour lesquels il a mis les bouchées doubles et auprès desquels il a puisé des milliers de choses sur leur culture d'origine qu'il a fait partager à tous les élèves.

Un descendant des hussards de la République

Marc Moreau est sans aucun doute un "pur" descendant des hussards de la République, ces instituteurs qui sortaient des Écoles normales et qui avaient reçu comme mission d'instruire le peuple. En effet, pour Marc, le travail reposait sur une chose : faire réussir tout le monde. C'est alors que remontent ses souvenirs de débutant : « Je me souviens de mon premier jour. J'étais stressé. Entouré de collègues aguerris, j'avais l'impression de ne rien savoir, d'avoir tout à apprendre ». Un temps révolu, mais dont le souvenir ressurgissait à chaque fois qu'il accueillait de tout jeunes enseignants. « Je me souvenais alors de ma première rentrée et mettais tout en œuvre pour aider les nouveaux collègues à prendre leur marques »,

précise-t-il. Et d'ajouter : « *Durant toute ma carrière, j'ai œuvré pour que mes élèves aient les mêmes chances. Pour moi, les enfants des écoles en Z.E.P. (1) ont autant de chances que les autres, s'ils travaillent. Certes, ce n'est pas toujours rose, il y a des moments de découragement, notamment lorsqu'on se trouve devant des difficultés que l'on ne peut résoudre. Heureusement, dans ces moments-là il y a la solidarité des collègues* ». Et lorsqu'on lui demande ses meilleurs souvenirs, il les résume en ces termes : « *Mes meilleurs souvenirs ? C'est ce qui pour moi fait le charme de ce métier : la fraîcheur des enfants, leur spontanéité, des choses qui ne se remplacent pas ! C'est aussi lorsque je croise des anciens élèves qui ont fait des études supérieures et ont une bonne situation. Et puis, aussi, ce moment très émouvant lors de la kermesse de mai dernier où tous les enfants de l'école ont entonné "Adieu Monsieur le Professeur", un moment très fort et inattendu. Et les plus tristes, c'est d'avoir laissé des élèves sur le bord du chemin, ne pas avoir su ou pu les mener sur les chemins de la réussite* ».

La retraite, cette inconnue

Si le 5 juillet a marqué le point final de sa carrière, Marc n'en a pas encore vraiment conscience. « *Pour le moment, j'ai encore mille choses à faire. C'est à partir du 15 août que les choses risquent de se compliquer. D'habitude c'est la date où je me mets au travail. Le pire ce sera en septembre, même si j'ai déjà prévu des activités de D.D.E.N. (2) et reste disponible pour l'aide aux devoirs ; je crains que ce soit une période difficile... Pour moi la retraite est un saut vers l'inconnu...* ».

B. Taleb

(1) Zone d'éducation prioritaire.

(2) Délégué départemental de l'Éducation nationale.

Potagers familiaux, une expérience qui s'enracine

Après une tentative concluante dans le quartier du Bourg, au Gué aux Biches, de nouveaux potagers familiaux viennent d'être inaugurés dans le quartier Kennedy - Château-Blanc, en présence du maire, Franck Demaumont, et d'Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au cadre de vie. Trente-cinq nouvelles parcelles très attendues qui ont eu la chance d'être épargnées par les inondations et qui ont déjà fière allure.

Un nombre de parcelles déjà insuffisant

Cette inauguration a été l'occasion d'un échange entre les représentants de la Municipalité et les jardiniers, lesquels n'ont pas hésité à formuler plusieurs demandes comme la possibilité d'agrandir le périmètre de ces potagers, une liste d'attente étant déjà ouverte sur laquelle figurent des candidats impatients de faire émerger leur talent de jardiniers. Les élus ont promis de réfléchir à cette possibilité tout comme à celle d'entretenir les espaces situés sous les arbres tout près des parcelles afin de permettre aux jardiniers, le cas échéant, de trouver un peu d'ombre, les potagers se situant en plein soleil.



Un règlement à respecter

Les titulaires des parcelles ont ensuite été invités à signer une charte les engageant à respecter un certain nombre de consignes comme, notamment, l'interdiction d'utiliser des pesticides et des engrais de synthèse, ou encore veiller à une utilisation raisonnée de l'eau. Ce règlement sera affiché sur la cabane de jardin afin d'avoir toujours à l'esprit l'essentiel.

Une culture « bio » pour une alimentation saine

Et Espérance Patureau de conclure combien il lui était agréable de voir en passant devant les potagers (du Bourg ou de Kennedy) les gens parler entre eux, échanger, se transmettre des conseils, tisser de nouveaux liens et passer du bon temps au pied de leurs plantations situées non loin de leur habitation. Elle s'est également félicitée que trente-cinq nouvelles fa-

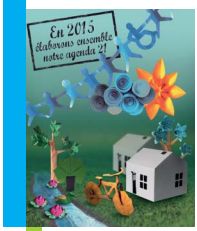
milles puissent bientôt déguster – au prix bien évidemment de quelques efforts – salades, haricots verts, tomates et autres récoltes au bon goût du « fait maison ». Des légumes bien à elles, cultivés avec soin en respectant la nature et les saisons et en entretenant de bonnes relations avec leurs voisins. Que du bonheur !

B. Taleb

Les disponibilités dans les jardins

- **À Kennedy** : il n'y a plus de parcelles disponibles, mais n'hésitez pas à vous inscrire* sur la liste d'attente ; vous serez contacté en priorité en cas de création d'un nouveau jardin.
- **Au Gué aux Biches** : les jardiniers ont courageusement repris les plantations après l'inondation (1,50 m d'eau !). Il reste encore 4 parcelles à attribuer, libérées par des habitants de Kennedy qui ont désormais leur lopin de terre dans leur quartier.
- **À Vésines** : le terrain prévu pour les jardins familiaux à La Folie a été complètement nettoyé en février. Mais avec les pluies du printemps (et bien sûr, les inondations), il a été impossible d'y retourner la terre et préparer les parcelles. Le projet est pour l'instant repoussé, mais n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressé*.

* **Contact** : Service environnement - 02 38 93 11 00. Rappel : les jardins sont réservés aux Chalettois habitant en immeuble collectif.



Agenda 21

Essai réussi pour la première ligne de Car à pattes

Car à pattes, c'est un groupe d'enfants qui se rend à l'école à pied sous l'encadrement de quelques parents qui les accompagnent à tour de rôle. Les avantages sont multiples : pour les parents, plus de problème pour se garer, moins de contraintes horaires (un accompagnement par semaine au lieu de tous les jours), et pour les enfants un trajet joyeux entre copains et une petite marche qui leur donne la forme avant de commencer l'école. Sans oublier bien sûr les bénéfices écologiques : moins de pollution et moins de consommation de pétrole.

C'est ce système que souhaitait développer une mère d'élève motivée de l'école Camille-Claudiel. Elle en avait creusé l'idée l'année dernière lors des ateliers Agenda 21, et l'a concrétisée cette année : avec le soutien de la mairie, elle s'est démenée pour informer les parents* et les convaincre de lancer une première ligne Car à pattes dans son quartier. Elle a orga-

nisé une réunion qui s'est tenue le 9 juin : peu de parents présents, mais le témoignage précieux d'un invité, un parent d'élèves de Dordives qui a raconté comment fonctionnait la ligne Car à pattes mise en place depuis la rentrée 2015 dans sa ville. Les échanges autour de son expérience ont suffi à lever les réticences, et il a été décidé de lancer un premier test dès le mois de juin.

C'est ainsi que sur trois jours à partir du mercredi 15 juin, les enfants ont inauguré la première ligne Car à pattes partant de la rue Raymond-Farruggia, avec une branche venant de la rue Victor-Hugo prolongée se raccordant au niveau de la rue de la Forêt. La présence de la Police municipale le premier matin a permis de sécuriser le groupe et de relever les

points de sécurité à améliorer. L'opération a été un succès, avec 16 à 17 enfants qui ont participé au convoi et sont arrivés en pleine forme à l'école. Rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ce Car à pattes et ouvrir de nouvelles lignes !

Laurence Duval

* Les questionnaires, les plaquettes, les gilets jaunes pour les enfants et d'autres documents sont fournis par l'ADEME et la Région Centre qui apportent leur soutien logistique aux initiatives Car à pattes.



À la découverte des petites bêtes de la prairie !

La Maison de la nature et de l'eau vous invite à participer le mercredi 20 juillet à partir de 14 heures à la capture et à l'observation de toutes les petites bêtes que l'on pourra trouver dans l'herbe et dans les airs.

Comme de véritables entomologistes munis de filets et d'aspirateurs à insectes, nous capturerons des spécimens que nous pourrions observer dans des boîtes-loupes. À l'aide de guides, nous essaierons de les identifier et peut-être tomberons-nous sur une espèce rare. Equipez-vous de chaussures fermées, pantalon long et manches longues, sinon ce sont les moustiques qui vous captureront !

Pour tout renseignement, contacter Mme Catherine Pépin au 06 42 07 34 75 ou à l'adresse courriel suivante : catherine.pepin@ville-chalette.fr



Retour sur les inondations avec Christian Berthier

Depuis le lundi soir et durant tous ces événements, Christian Berthier, habitant du quartier du Lancy et conseiller municipal délégué à la sécurité et à l'accessibilité, a coordonné toutes les opérations de sauvetage dans ce secteur sinistré. Il a rencontré tous les riverains de porte en porte et organisé plusieurs évacuations en lien avec la cellule de crise. Nous l'avons rencontré à l'heure où les habitants tentent de se remettre de ces tristes événements.



Durant ces trois jours, avec l'aide de vos collègues élus et des agents des Services techniques, vous étiez au cœur du dispositif de sauvegarde dans le quartier du Lancy. Avec quelques jours de recul, qu'avez-vous à nous en dire ?

En premier lieu, je tiens à saluer la solidarité des habitants du Lancy et leur courage, car même s'ils avaient déjà connu des crues du Loing, jamais ils n'avaient envisagé une montée aussi rapide de la rivière. De nombreux riverains ont tout perdu ; pour certains, c'est toute leur histoire qui a été volée par la violence des courants. Aussi leur devons-nous toute notre solidarité et la Ville s'y emploie.

Je pense aussi à ces deux jeunes, Olivier Beaudouin et Christophe Dantin, qui ont permis l'évacuation d'une famille de huit personnes. Leur aide a été très précieuse ; ils ont pris des risques importants. Autant dire que durant cette période, nous étions tous mobilisés et je me félicite que nous n'ayons pas eu à déplorer de blessés.

La Ville s'est dotée d'un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs). Ce document, disponible sur le site Internet de la Ville, présente tous les risques connus ou envisagés dans notre commune. Et à partir de celui-ci, les élus se sont dotés d'un Plan communal de sauvegarde qui vous permet d'agir dans les meilleures conditions, et ce dans des délais très brefs. À l'expérience de ces événements, a-t-il été utile et doit-il être révisé ?

Le Plan communal de sauvegarde est un mode d'emploi pour faire face à des crises majeures. Il a été élaboré à partir du DICRIM et organise les tâches des élus, des agents municipaux, etc. pour être le plus coordonné et le plus efficace possible. Le DICRIM intègre le phénomène des inondations mais celles-ci n'étaient pas envisagées à un tel niveau : 80 centimètres au-dessus de la crue de référence de 1910 !

Le Plan communal de sauvegarde prévoit la réactivité des services ainsi que la création d'une cellule de crise et d'un lieu d'hébergement d'urgence à la Maison des associations, ce qui a été fait grâce à l'aide très précieuse de la Croix-Rouge. J'en profite pour remercier tous ses bénévoles qui ont été à nos côtés, également

dans le foyer Paul-Marlin où se tenaient des permanences de soutien psychologique. Aujourd'hui, il est important de faire un retour sur expérience de façon à retenir ce qui est utile et à améliorer là où nous avons noté des faiblesses.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à M. Éric Peltier, chef de la Police municipale, d'animer un groupe de travail composé d'élus, d'agents de la Ville et d'experts pour que ce retour d'expérience soit fait et que tous les enseignements soient tirés. Je salue tout l'engagement de M. Peltier et celui de son équipe qui, durant plusieurs jours, n'ont pas compté leurs heures pour être au service des habitants.



Christian Berthier aux côtés des habitants de son quartier

Concernant les zones inondables, les services de l'État seront amenés à revoir le Plan particulier des risques d'inondation. En interne, nos services travaillent d'ores et déjà pour identifier tous les secteurs qui ont été inondés. L'essentiel des équipements de la Ville, à l'exception du foyer Jacques-Duclos et dans une moindre mesure du centre de loisirs Louis-Aragon, n'a pas été inondé et je me félicite que le Restaurant sur le lac n'ait pas eu à subir de dommages. C'est dire que les municipalités qui se sont succédé depuis 40 ans ont pris la bonne décision de ne pas construire dans n'importe quelles conditions. Je remarque aussi que, sans nos zones naturelles, les dégâts auraient été plus considérables.

B. Ballu

Dossier / Inondations

La rue de la Fontaine a été l'une des rues les plus touchées par la crue du Loing. Rappelons que les relevés des niveaux du Loing se mesurent à partir de la passerelle menant au site du Grand Rozeau. Et ce mardi 31 mai, il a été mesuré un niveau historique du Loing : 3,44 mètres, soit près d'un mètre au-dessus du niveau de la crue centennale de 1910.



Rue de la Fontaine



La solidarité des riverains



Du côté de la radio...

À la découverte des musiques du monde

Du rêve et de l'évasion, c'est ce que propose tous les dimanches matin Jean-Claude Billaud, animateur de l'émission "Kazoo" sur C2L Radio. Un voyage musical et authentique à travers les cultures du monde...

Si vous prenez le temps de vous immerger dans l'univers de "Kazoo", les continents d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie n'auront plus de secret pour vous... Pour Jean-Claude, « la musique est la clé qui permet l'accès à toutes les cultures. Qu'elle soit ancienne ou moderne, la musique représente l'identité et l'originalité du pays car elle se décline en traditions, en religions et modes de vie ».

C'est à l'âge de treize ans que Jean-Claude s'initie à la musique en apprenant le saxophone ténor. Mais cet amour pour le quatrième art, il le doit surtout à ses nombreux voyages à travers le monde, aux côtés de son épouse Rauni d'origine finlandaise parlant cinq langues différentes.

Sa ferveur pour la musique amène Jean-Claude à créer en 1997 l'association "Jazzy 77" qui propose des concerts de jazz tous les mois à Nanteau-sur-Lunain, village de Seine-et-Marne.

Puis en 2003, Jean-Claude arrive à Radio Chalette devenue aujourd'hui C2L et commence à produire sa propre émission : « *Ma passion est*

de découvrir des musiques, des instruments, des pays, des cultures et des hommes. Je fais partager aux auditeurs mon amour des mots, de la langue et la richesse des sonorités. J'affectionne particulièrement les musiques portugaises et russes qui comprennent des sonorités extraordinaires... ».

Jean-Claude, qui est sensible à la musicalité des mots, se veut aussi pédagogue : « *Je soigne l'écriture de chacune de mes interventions à l'antenne. Il est également indispensable de trouver le mot juste, d'utiliser la bonne expression. J'effectue un travail minutieux sur la prononciation. Je possède un réseau d'une douzaine d'hommes de musique dans différents pays qui me renseignent sur la prononciation appropriée quand je patine... ».*

À ce jour, il compte plus de trois cents programmes à son actif : certains sont consacrés à des festivals tels que Django Reinhardt, Musiques métisses, les Orientales, tandis que d'autres portent sur une région ou un artiste : Tsiganie, Marins du monde, Klezmer, Haïti, Chicago blues, l'Afrique vous parle, Tanzanie, Fleuve Niger, Moreno, Titi Robin,



Jean-Bernard Michau lors de l'émission sur la voix humaine haute-contre

Jazz & humour, Richard Bona, Alep, Nigel Kennedy, Black Voices, Dirty Linen, les Polyphoniques de Calvi... Quant à ses prochaines émissions, elles seront consacrées à la culture basque ou encore aux ports de la Loire.

Vous pouvez retrouver l'émission Kazoo tous les dimanches de 10 heures à 11 heures sur C2L, fréquence 89.3 ou sur le site Internet de la radio www.c2l-radio.fr

D. Creff
directrice de Radio C2L



De gauche à droite Jean-Claude Billaud, Déborah Creff, directrice de C2L et le groupe de musique irlandaise Passy Sherlock

Mais d'où vient le nom "Kazoo" ?

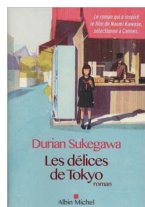
Le kazoo, aussi appelé gazou, est un accessoire qui modifie la voix. Il est constitué d'un tube fermé par une membrane. En chantonnant dans le tube, le musicien fait vibrer la membrane qui transforme le timbre de la voix en sons nasillards aux accents enfantins. Sa fabrication artisanale est assez aisée. On retrouve des objets semblables au kazoo depuis des centaines d'années en Afrique. Ils étaient utilisés pour déguiser la voix d'une personne ou pour imiter des animaux, principalement dans des cérémonies. L'invention officielle du kazoo est attribuée à l'Afro-américain Alabama Vest, au XIX^{ème} siècle, en Géorgie.



Coups de coeur de la médiathèque - été 2016

♥ Roman

“Les délices de Toyko” de Durian SEKEGAWA



Pour payer ses dettes, Sentarô vend des gâteaux. Il accepte d'embaucher Tokue experte dans la fabrication de an, galette à base de haricots rouges. Mais la rumeur, selon laquelle la vieille femme aurait eu la lèpre étant jeune, met la boutique en péril. Sentarô devra agir pour sauver son commerce. Ce bijou d'émotion et de poésie a été adapté en film par Naomi Kawase. Il a fait l'ouverture de la section «Un certain regard» de Cannes en 2015.

♥ Roman policier

“Trois jours et une vie” de Pierre LEMAÎTRE



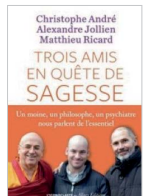
« À la fin de décembre 1999, une surprenante série d'événements tragiques s'abattit sur Beauval, au premier rang desquels, bien sûr, la disparition du petit Rémi Desmedt.

Dans cette région couverte de forêts, soumise à des rythmes lents, la disparition soudaine de cet enfant provoqua la stupeur et fut même considérée, par bien des habitants, comme le signe annonciateur des catastrophes à venir.

Pour Antoine, qui fut au centre de ce drame, tout commença par la mort du chien... »

♥ Documentaire adulte

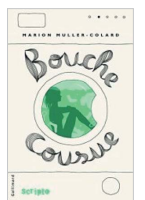
“Trois amis en quête de sagesse” de Christophe ANDRÉ, Alexandre JOLLIEN et Matthieu RICARD



Trois amis, un moine bouddhiste, un psychiatre et un philosophe, nous invitent à réfléchir sur des thèmes comme la liberté, la compassion, l'estime de soi, l'altruisme, la souffrance...

♥ Roman pour adolescent

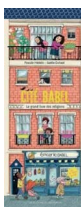
“Bouche cousue” de Marion MULLER-COLARD



Un roman d'une grande délicatesse, intime et beau, à lire avec une tasse de thé chaud à l'abri des intempéries. Ce n'est pas souvent que les amours homosexuelles sont féminines, et elles se racontent. Moins tragiques, moins explosives, plus langoureuses, silencieuses, évidentes. D'une grande finesse psychologique, magnifique !

♥ Petit documentaire jeunesse

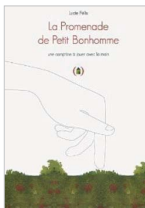
“Cité Babel” de Pascale HEDELIN et Gaëlle DUHAZE



Bienvenue à la Cité Babel ! Safia, Jalil, Nathan, Anna, Alex, Jules et Élie t'invitent chez eux. Ils sont musulmans, juifs, chrétiens. À leurs côtés, tu découvriras au fil des saisons les fêtes, rites et traditions de leurs religions. Avant, arrête-toi dans l'épicerie de Monsieur Félix qui, lui, est athée. Tu y trouveras sûrement quelque chose à apporter chez tes hôtes.

♥ Album jeunesse

“La promenade de Petit Bonhomme” de Lucie FÉLIX



Une comptine à jouer avec la main. Faites avancer votre petit bonhomme dans le paysage qui défile sur les pages dont le personnage est votre main. Le texte est là pour vous guider.

♥ Album jeunesse

“Cette nuit-là...au musée” d'Isabelle SIMLER



Le musée des Confluences s'endort... Le dinosaure, les fauves, les colibris, les coquillages, les microscopes, les météorites et les cristaux sont à leur place. Jusqu'à ce qu'un papillon jaune s'échappe... Une folle nuit qu'Isabelle Simler enchante de son trait magique.

♥ Livre audio jeunesse

“Pouët” 14 chansons de François HADJILAZARO, du groupe Pigalle, illustrées par Delphine DURAND.



À écouter sur la route des vacances, voire tout l'été, dans sa chambre !

♥ BD adulte

“Les gens honnêtes - quatrième partie” de DURIEUX/GIBRAT



Installé dans un village du Bordelais cerné de vignes, Philippe Manche mène une vie paisible entre sa librairie, les parties de pêche avec les copains et sa relation amoureuse et épistolaire avec Camille... Le dernier tome de cette très belle série BD.

♥ BD adulte

“L'adoption T1 Qinaya” de ZIDROU et MONIN



Cette BD, pleine de tendresse et de subtilité, nous raconte l'arrivée de la petite Qinaya dans sa famille d'adoption. D'abord distant, Gabriel, le grand-père, se laisse bien sûr séduire par la petite Péruvienne. De bons sentiments, donc, mais sans mièvrerie ! C'est aussi une chronique familiale très juste, drôle et touchante à la fois. On attend le deuxième tome avec impatience !

♥ CD jazz

Funambules, de Thomas ENHCO et Vassilena SERAFIMOVA



Piano et marimba se mêlent pour enchanter nos oreilles, que ce soit dans des réinterprétations de Mozart ou avec de nouvelles mélodies. Un numéro de funambules prodigieux.

♥ CD classique

Ukrainian moods, par Violina PETRYCHENKO



La pianiste nous présente des miniatures tirées de la musique classique ukrainienne.

♥ CD de musiques électroniques

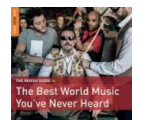
Imaginary seas, de Fragments



Un voyage autour du monde à travers des paysages sonores variés.

♥ CD de musiques du monde

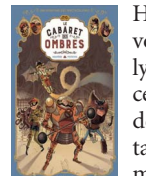
The best world music you've never heard (collection The Rough guide)



Ce disque est l'aboutissement d'un concours ouvert sur Internet aux artistes de musique du monde non signés par des maisons de disque : des inédits de tous les continents, par des artistes qui ne demandent qu'à être découverts.

♥ BD jeunesse

“Le Cabaret des ombres” de Régis HAUTIERE et Arnaud POITEVIN



Hercule de foire, homme volant, lanceur de couteaux ou lycanthrope, les membres de cette joyeuse troupe du Cabaret des ombres ont un certain talent, même pour sauver le monde.

Nouvelle saison culturelle au Hangar



A quelques semaines de l'ouverture de la nouvelle saison culturelle 2016 / 2017, nous avons rencontré Liliane Berthelier, maire-adjointe aux affaires culturelles, pour nous présenter le « fil rouge » de cette programmation élaborée avec la complicité d'Emmanuel Meneau, directeur du Service culturel de la Ville.

CPC : Le fil rouge de la nouvelle programmation culturelle est « Femmes » au pluriel. Dans votre présentation, vous dites que le parti pris est « de faire le point sur les stéréotypes, les étiquettes, les "cases", les non-dits... et l'imaginaire dans lesquels se débattent les femmes dans notre société privilégiée ». Donc, si je comprends votre approche, cette nouvelle saison culturelle semble très engagée. Pour quelles raisons avez-vous souhaité, cette année, pointer du doigt ces stéréotypes ?

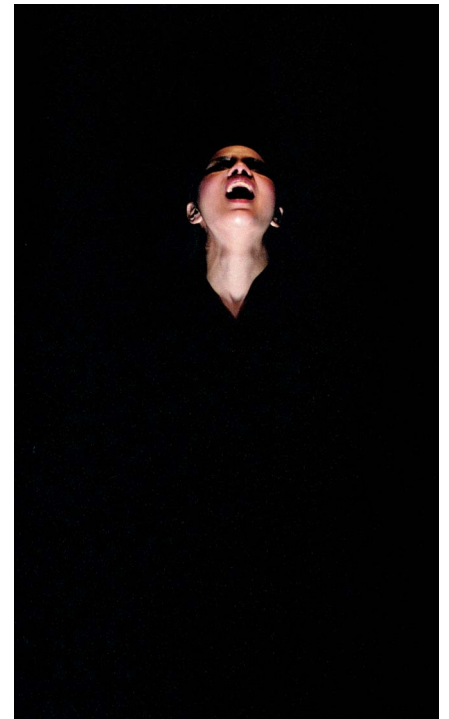
munication hommes / femmes, les interpellations ordurières, l'interprétation du désir de l'autre, voire l'impossibilité à comprendre que « quand c'est non, c'est non... ».

La culture telle que nous souhaitons la faire vivre à Chalette nous semble un bon moyen d'attirer l'attention de notre public. Seulement quelques décennies après les grands combats féministes nous devons rester vigilants et comprendre que les acquis en termes de droits des femmes ne sont pas pérennes mais restent un combat quotidien. Le directeur du Service culturel a vu plusieurs dizaines de spectacles pour faire les choix qu'il nous a proposés. Qu'il en soit remercié ici !

CPC : Pouvez-vous nous présenter les grands rendez-vous de cette nouvelle saison ?

L. Berthelier : À la différence d'autres pays, notre société reconnaît dans les textes l'égalité entre la femme et l'homme. Il nous a toutefois semblé nécessaire d'interroger la réalité de cette égalité à l'heure où les affaires de harcèlement se multiplient, quand la « manif pour tous » affiche son slogan régressif « Papa bleu, Maman rose », jusqu'au feuilleton populaire qui met en scène la prostitution étudiante comme moyen de subvenir à ses besoins, devant la difficile com-

L. Berthelier : En dehors du « fil rouge » très présent, nous aurons des rendez-vous plus légers ou plus traditionnels. Nous accueillerons pour la troisième fois l'orchestre symphonique de la Région Centre – Val de Loire et ses animations pour les scolaires ; Anatole nous emmènera vers nos propres souvenirs en chansons ; Metraüme/rêves urbains nous fera toucher du doigt les possibilités d'échange et de communication qu'on ne saisit pas.



Fille du paradis

CPC : Enfin, une question plus personnelle. Quel serait votre coup de cœur ?

L. Berthelier : Mon coup de cœur ira à « Fille du paradis » pour sa dureté d'histoire vécue et pour la performance de l'artiste ; et je n'oublierai pas le travail très original du Théâtre des Minuits que je vous invite à découvrir en tout début de saison.

B. Ballu

Le HaNGaR
PROGRAMMATION CULTURELLE 2016/17



FEMME(S)

Le programme de la nouvelle saison culturelle



L'orchestre symphonique de la Région Centre - Val de Loire

© Gérard Proust

Sports et loisirs

En ce début d'été, nous avons rencontré Mamoudou Bassoum, maire-adjoint à l'enfance et à la jeunesse.



Mamoudou Bassoum, vous êtes adjoint au maire chargé de l'enfance et de la jeunesse. Autant dire qu'en ce début de l'été vous êtes au cœur du « dispositif été ». Dans le guide d'été, avec la directrice du Pôle réussite éducative, Malika Vollette, et les équipes des Services enfance, famille et jeunesse, vous proposez de nombreuses actions, tant dans les accueils de loisirs que dans les quartiers et à l'extérieur.

Quel est le fil conducteur qui a conduit à cette multitude d'actions ?

De manière générale, l'ensemble des services du Pôle réussite éducative répondent aux orientations qui ont été données en novembre par les trois élus de secteurs, Marie-Madeleine Heugues, Christophe Rambaud et moi-même. Concernant les

trois services de ma délégation⁽¹⁾, nous travaillons autour de la découverte de la nature et des animaux (sortie équestre, forêt de Fontainebleau), la connaissance de l'Histoire (le Moyen-Âge avec la visite d'une cité médiévale), l'ouverture vers le monde (les grands monuments des cinq continents), le vivre-ensemble (la découverte des cultures qui nous entourent et des saveurs du monde), la Science avec la fabrication d'instruments de musique et, bien sûr, les loisirs (les Jeux olympiques, bowling, Center parc, meeting d'athlétisme au Stade de France). Des animations dans les quartiers sont prévues comme chaque année.

Cette année, la France célèbre le 80^{ème} anniversaire du Front populaire, lequel a créé et généralisé les congés payés. Cette grande conquête sociale, celle du droit aux vacances et aux loisirs, demeure un acquis à défendre, voire à améliorer. C'est ce qui ressort des différentes prises de position des grandes associations de solidarité, dont le Se-



Malika Vollette, directrice du pôle de la réussite éducative

cours populaire français qui organise chaque année « la journée des oubliés des vacances ». Comment la Ville s'inscrit-elle dans cet héritage ?

La politique municipale des élus, les projets des services, les activités prévues cet été s'inscrivent dans ce cadre : permettre à tous les Chalettois de passer des vacances à Chalette. Nos activités permettent aux familles à revenus modestes d'avoir des vacances et surtout de pouvoir raconter des moments de plaisir passés grâce à nos services, par exemple des activités de loisirs créatifs, des chants et danses médiévales, une sortie spectacle à la cité médiévale de Provins.

B. Ballu

(1) Service enfance / famille, Service jeunesse avec deux structures, Vésines et Kennedy/ Château-Blanc, et les centres de loisirs Aragon et Cosson.

Ludothèque

Du 7 au 28 juillet, la ludothèque prendra ses quartiers d'été et s'installera tous les après-midi de 14 h à 18 h au restaurant scolaire Henri-Barbusse au Lancy. L'animatrice, Véronique Lebrize, est joignable le matin à la Maison des associations, au 02.38.98.87.92. **Attention ! La ludothèque sera fermée en août.**



Les responsables des structures d'animation et les élus le 5 juillet 2016

➔ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Les vacances : un droit pour tous !

Pour diverses raisons, mais surtout économiques, les Chalettois ne peuvent pas tous partir en vacances.

Qu'à cela ne tienne ! Avec son lac et ses espaces verts, sa base de voile, son Restaurant sur le lac, ses aires de jeux, ses chemins de promenade, ses aires de pique-nique, Chalette dispose d'un site formidable qui vaut bien toutes les destinations estivales, le stress des bouchons en moins !

C'est pour cela que nous, élus communistes et républicains, malgré la baisse des dotations de l'État, l'imputation honteuse par l'Agglomération de la Dotation de solidarité communautaire, et malgré les critiques constantes du groupe FN dès qu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, avons fait le choix de continuer à entretenir, embellir, consolider, sécuriser ce site si cher aux Chalettois pour que les personnes en fauteuils et les poussettes puissent faire le tour complet du lac et profitent aussi pleinement de toutes les activités offertes dans cet espace qui fait la fierté de tous.

Des efforts ont été déployés - et nous

continuerons dans ce sens - pour aménager des zones de jeux pour les enfants dans nos quartiers, aider à mettre en place des potagers pour les parents au pied des immeubles quand cela est possible, comme c'est déjà le cas dans les quartiers du Gué aux biches et de Kennedy-Château Blanc, en attendant celui de la Folie.

Malgré les inondations, les Chalettois pourront passer des vacances agréables près de chez eux, grâce à la mobilisation citoyenne, associative et de nombreux amis venus parfois d'assez loin comme les agents de la commune de Grigny. Ils étaient tous là pour prêter main forte aux agents des Services techniques et aux élus afin de redonner un aspect propre à notre base de loisirs et à nos espaces naturels qui avaient tant besoin d'un bon nettoyage après la crue.

Même s'il reste beaucoup de choses à faire, nous n'aurons pas le paysage désolant d'après la décrue dont les traces s'estompent peu à peu. Nous aurons tous appris le vrai sens de la solidarité.

Bonnes vacances ensoleillées !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Soyons solidaires !

Face aux intempéries et aux crues, les initiatives solidaires se multiplient pour venir en aide aux sinistrés. Notre commune a été très durement touchée par les intempéries mais la mobilisation des services municipaux, des élus ainsi que des pouvoirs publics, a permis d'éviter le pire. C'est ce bel esprit de solidarité qu'il nous

faut désormais entretenir afin d'aider les administrés les plus touchés de la ville à se relever et retrouver le plus vite possible une vie normale.

Les collectivités territoriales et leurs élus sont en première ligne pour intervenir, reloger, prendre les choses en main. Restons tous mobilisés...

➔ L'Élu Unicité :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

➔ Le Groupe des élus FN :

Texte non parvenu

État civil :

Naissances :

SOW Abdoul-Benoit

ALTIN Havin

ANNE DIAGAYE Mohamed

JALLOH Alpha

KHALID Abaan

ÖZATA Hayrunnisa

KATILMAZ Atila

YENIDOGAN Muhammed-Ishak

Mariages :

MONARD Stéphane et LEPAGE Françoise

DOUINE Olivier et LALEVÉE Alexandra

Décès :

DOUBRE Guy

BOYER Yvon

STOUPNIKOFF Alexandre

DENOYELLE Christian

JONIEC ép. BONNIER Jeannine

LEMAIRE Pascal

CHAPUIS Raymond

PODEVIN Vve LOISON Renée

ROCHER Vve BOURSIN Janine

STUNAUULT Robert

NIGON Vve BONNAUD Madeleine

Gratuité du renouvellement des titres d'identité et de voyage détruits pendant les inondations

Suite aux intempéries, l'Etat a décidé de rendre gratuit pour les victimes de ces événements le renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports perdus ou endommagés.

Cette gratuité sera accordée sur présentation de la déclaration de sinistre accompagnée d'une déclaration de perte.

Cette disposition vaut également pour le remboursement des timbres fiscaux destinés à la délivrance des titres d'identité et de voyage, aux permis de conduire, certificats d'immatriculation et titres de séjours délivrés aux ressortissants étrangers avant le dépôt de la demande.

Les demandes pourront être déposées jusqu'au 31 décembre 2016.

Sports et loisirs

Spectacle de haut vol sur la piste BMX de Chalette

Le BMX a montré toutes les facettes qu'il pouvait proposer, vitesse, saut, pression, ou encore chute, les 18 et 19 juin derniers, sur le circuit chalettois à l'occasion des deux dernières manches, les 9^{ème} et 10^{ème}, de la Coupe de France BMX.

Durant les deux jours, plus de 6 000 spectateurs sont venus encourager les quelque 500 pilotes venus d'un peu partout en France.

Côté résultats des deux manches du week-end, en Élite dames elles ont été remportées par Magalie Pottier des Pays de la Loire, et en Élite hommes, la 9^{ème} manche de l'épreuve a été remportée par Jérémy Rencurel

du team Lempdès, sélectionné pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Brésil), et la 10^{ème} par Damien Godet de Compiègne.

Au classement final de la Coupe de France BMX, Rémy Wock Tai des Pennes-Mirabeau a remporté le classement général ; en Élite dames, il revient à Marine Lacoste du BMXL Academy.

P. Avezard



Christophe Rambaud et Jérémy Rencurel, sélectionné pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro

Retour en images :



VIVE
LES CONGÉS
PAYÉS
1936/2016
80^{ème} ANNIVERSAIRE DU FRONT POPULAIRE



CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

Bal populaire et feu d'artifice au Lac de Chalette
Restauration sur place



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

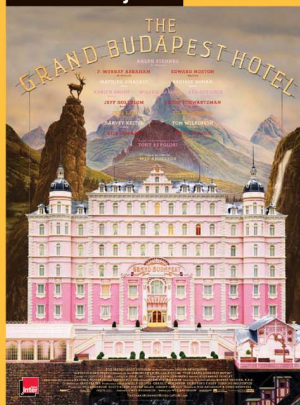
Vendredi 15 et samedi 16 juillet à la tombée de la nuit sur la plage du lac
(repli au Hangar en cas d'intempéries)

Renseignements au 02 38 93 17 96

Vendredi 15 juillet



Samedi 16 juillet



www.goodby.fr

Brèves

Le Bourg en fête :

20 juillet, rue Victor-Hugo
26 août au Gué aux biches

Noël de la solidarité :

le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) organisera le Noël de la solidarité le dimanche 11 décembre au Hangar. Les familles chalettoises concernées par cette action doivent s'inscrire au C.C.A.S. avant le 29 juillet du lundi, de 13 h 30 à 17 h 30, au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf mercredi matin) avec les justificatifs de leur situation (attestation de C.M.U.) ☎ 02.38.89.59.91 ou 59.92.

Action en direction des personnes en situation de handicap :

Conditions pour bénéficier de cette action : être chalettois, être reconnu handicapé à 80 % par la M.D.P.H. et, pour les enfants, être bénéficiaire de l'Allocation d'éducation spéciale (A.E.S.). Nécessité de s'inscrire au C.C.A.S. du lundi, de 13 h 30 à 17 h 30, au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé le mercredi matin. Pour plus d'informations : Tél. : 02 38 89 59 91

Ateliers informatiques pour retraités :

Des cours d'informatique gratuits, spécialement dédiés aux retraités et personnes âgées de notre région, sont organisés à la médiathèque les jeudis matin, de septembre 2016 à mai 2017 à l'Espace Public Numérique de Chalette-sur-Loing. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin juillet 2016. Les personnes intéressées doivent contacter Pierre à la médiathèque. Tél. : 02.38.07.24.92 - e-pn.chalette@gmail.com.

Les Croqueurs de pavés

Suite aux inondations, nous vous invitons à participer, au Festival des Arts de la rue des Croqueurs de pavés les 3 et 4 septembre prochains sur le parvis de « L'usine Van Leeuwen », rue Nelson-Mandela à Chalette

